

Jean VIAL
Docteur-Vétérinaire
CONSEILLER GENERAL
MAIRE DE SAINT-TRIVIER
SUR-MOIGNANS

REPUBLIQUE FRANÇAISE – LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

3e CIRCONSCRIPTION DE L'AIN

Scrutin de ballottage du 21 juin 1981

UNION NOUVELLE MAJORITE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

14 299 électrices et électeurs m'ont désigné pour représenter l'**Union** pour la **Nouvelle Majorité** au second tour des élections législatives. Je les remercie sincèrement de cette marque de confiance.

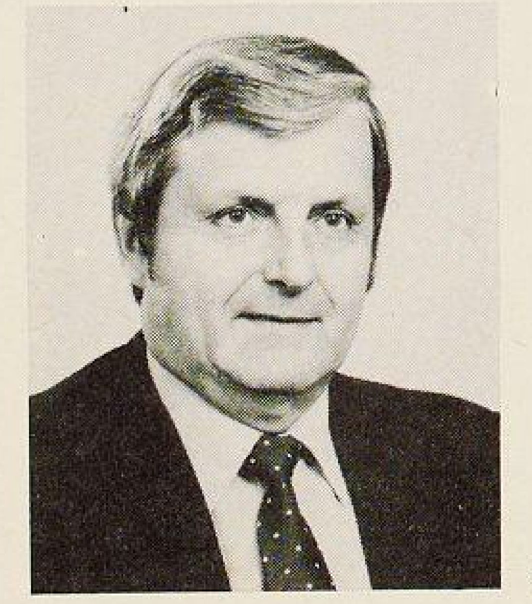
Mon ami le docteur Pierre DEPLANCHE m'apporte son concours entier pour le scrutin du 21 juin. Je lui sais gré de son loyal engagement à mes côtés.

Unis, nous pouvons remporter le dernier combat, si tous ceux qui, dans notre circonscription, ont voté pour **Valéry GISCARD d'ESTAING** et le modèle de société qu'il défend, restent fidèles à leur engagement.

Je les invite à se mobiliser pour qu'un contre-poids raisonnable existe à l'Assemblée Nationale. D'aucuns souhaitent un changement, tout en **refusant les réformes excessives et irréalistes.** Qu'ils rallient ma candidature, c'est leur voix que je souhaite faire entendre.

Réfléchissez avant de choisir votre bulletin de vote. Vous ne pourrez plus revenir en arrière. Demain il sera trop tard pour regretter d'avoir permis l'aventure.

Jean VIAL
Conseiller général
maire de Saint-Trivier-sur-Moignans



Remplaçant éventuel

André COUVERT
chef de dépôt S.N.C.F.
maire-adjoint d'Ambérieu-en-Bugey
délégué au District de la Plaine de l'Ain

Imprimerie de Trévoux